



MAIRIE DE FRESSINES

PROCES VERBAL **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 31 AOÛT 2021**

MAIRIE DE FRESSINES

Le trente et un août deux mille vingt à 20h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Patrice FOUCHÉ, maire.

Afférents au conseil municipal : 19 Nombre
de membres présents : 15

Présents : MMES LEDOUX Nadine, GIRAUD Marie-Claude, BALOTHE Paulette, BRILLAUD Chantal, GONORD Audrey, BILLON Nathalie, BOUGEOIS Chantal, MISBERT Christelle, RIEUX Nicole, MM FOUCHÉ Patrice, ROUSSEAUX Patrick, DUPEU Laurent, DURAND Sébastien, GIRAUD Arnaud, POIGNAND Cyrille.

Excusés : M. DECOU Christophe, M. HOARAU Jean-Bernard, M. RULLIER David.

Absent : M. CHENU Victor.

Conseiller municipal supplémentaire présente : Mme PISSY Peggy
Conseiller municipal supplémentaire excusé : M. CHAIGNEAU Patrick

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. DUPEU Laurent est désigné secrétaire de séance.

2 – APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élus n'ayant aucune remarque à formuler, approuvent le procès-verbal du conseil municipal du 13 juillet 2021.

Monsieur le maire apporte une précision concernant le contrat de maintenance des panneaux photovoltaïques sur le restaurant scolaire. En effet lors du précédent conseil, les élus avaient chargé Monsieur le maire de donner une suite favorable à la proposition la plus attractive. À présent, la société SMART a communiqué un devis de maintenance pour un montant de de 450,00 € HT soit un montant TTC de 540,00 € pour des prestations identiques au devis de la société ACTEMIUM présenté lors du conseil municipal du 13 juillet. Par conséquent Monsieur le maire a validé le devis de la société SMART, le montant du devis étant inférieur à la proposition de prix de la société ACTEMIUM. De plus, une intervention a déjà eu lieu afin de former les agents techniques pour réaliser un premier niveau de contrôle pour les fusibles ainsi qu'une démonstration pour le lavage des panneaux.

3 – DÉCISION MODIFICATIVE SUR BUDGET COMMUNAL, SECTION INVESTISSEMENT

59/2021 Monsieur le maire explique à l'assemblée qu'une erreur a été faite sur le montant du résultat d'investissement à reprendre pour le budget communal 2021.

Il convenait de reprendre la somme de 116 584,03 € au lieu de 61 892,03 € en recettes d'investissement au compte 001 « excédent reporté ».

Il est proposé aux élus d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

Dépenses d'investissement		recettes d'investissement	
c/2151 Réseaux de voirie	54 692,00 €	c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 692,00 €
	54 692,00 €		54 692,00 €

Après délibération, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité les modifications au budget communal, telles que présentées par Monsieur le maire.

4 – DÉLIBÉRATION POUR AVENANT DE PROLONGATION À LA CONVENTION CDG79/COMMUNE POUR PRESTATIONS SUR TRAITEMENT DES DOSSIERS DE RETRAITE CNRACL

60/2021

Depuis 2007, le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres (CDG79) propose à toutes les collectivités et établissements publics affiliés la possibilité de conventionner afin de bénéficier de prestations facultatives liées au traitement des dossiers retraite.

La dernière convention correspondante d'une durée de 5 ans, à effet au 1^{er} août 2016, arrive à son terme le 31 juillet 2021.

Il est proposé d'en prolonger la durée de 6 mois, à compter du 1^{er} août 2021 et de modifier l'article 6 de la convention comme suit :

« La Convention CDG-Collectivités 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79 est modifiée prolongée de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021. »

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées, notamment les tarifs en vigueur, fixés par délibération du Conseil d'administration du CDG79 en date du 24 mars 2016 :

Immatriculation de l'employeur	25 euros
Affiliation de l'agent	13 euros
Régularisation de services	25 euros
Validation de services de non titulaire	33 euros
Rétablissement au régime général et à l'Ircantec	48 euros
Liquidation des droits à pension	
Pension vieillesse « normale »	48 euros
Pension / départ et/ou droit anticipé	57 euros
Rendez-vous personnalisé au CDG avec agents et/ou secrétaires de mairie, et/ou élus	35 euros
Dossier relatif au droit à l'information :	
Envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL (gestion des comptes individuel retraite, préliquidation, demande d'avis, simulation et estimation de pension...)	20 euros/heure

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de prolonger la convention CDGCOLLECTIVITES 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79, de 6 mois

à compter du 1^{er} août 2021, par la voie d'un avenant, et autorise Monsieur le maire à signer l'avenant correspondant.

5 – VALIDATION DU PEDT

61/2021

Madame LEDOUX Nadine présente le projet éducatif territorial (PEDT) que la commune souhaite transmettre pour avis et validation à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Ce projet retrace les points essentiels des activités mises en place dans le cadre des activités périscolaires au sein de l'école maternelle et primaire Pierre Moinot de Fressines pour une durée maximum de 3 ans. Après délibération les membres du conseil municipal approuvent la mise en place du PEDT pour la rentrée de septembre 2021.

6 – PRÉSENTATION DU PROJET AMÉNAGEMENT « RUE DES MAISONS NEUVES », VALIDATION DE LA CONVENTION AVEC ID79 62/2021

Monsieur le maire présente le projet commun à la commune de Fressines et à la commune de Vouillé d'aménagement pour la rue des Maisons Neuves au lieu-dit Vaumoreau ainsi que la rue du Prunier pour l'assainissement des eaux pluviales.

Afin de mener à bien ce projet, les communes de Fressines et Vouillé ont sollicité l'agence ID79 (Ingénierie Départementale) pour :

- être conseillées dans les choix techniques et méthodologiques de réalisation du projet, - disposer d'une estimation sommaire du coût des travaux et d'un plan de financement, - être accompagnées pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

Monsieur le maire informe l'assemblée que les communes de Fressines et de Vouillé ont consommé le droit à tirer auprès de l'agence ID79.

Afin de clôturer l'action de ID79 sur le projet, l'agence se propose d'accompagner les communes pour le recrutement du maître d'œuvre, et présente une convention d'intervention indiquant les modalités de l'accompagnement.

Les missions de l'agence ID 79 serait les suivantes :

- définir les missions du maître d'œuvre, définir ses compétences
- définir les modalités du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre (quelle procédure de marché public, quelle publicité, quelles pièces remises, planning de consultation)
- préparer la consultation et les documents constituant le marché de maîtrise d'œuvre
- préparer et présenter l'analyse des candidatures / offres pour permettre aux élus de choisir les candidats invités à participer à une audition éventuelle
- assister les élus lors des auditions
- participer à la mise au point du marché

Accompagnement au recrutement d'un maître d'œuvre pour les communes de Fressines et Vouillé Contenu de la mission d'ID79	Nombre de jour	Prix net (300 €/jr)
- Mise au point de la procédure et des éléments de la consultation	1	5 jours x 300€
- Rédaction des éléments de la consultation du maître d'œuvre (RC, AE, AAPC, CCTP, CCAP)	2,5	
- Aide à l'analyse des offres reçues	1,5	
- Participation aux auditions éventuelles		
- Participation à la mise au point du marché		

TOTAL	5 jours	1 500,00 €
--------------	----------------	----------------------

Une convention d'intervention peut être rédigée pour chaque collectivité en divisant le montant total par deux soit 750,00 € par commune.

Après délibération, les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent le maire à signer la convention d'intervention pour un montant total d'intervention de 750,00 €.

7 – PRÉSENTATION ET VALIDATION DE DIFFÉRENTS DEVIS

Devis Lecteur de puce - Clinique Vétérinaire ARTEMIS

Monsieur le maire présente un devis pour un lecteur de puce pour un montant de 179,54 € TTC, le devis comprend la fourniture de l'appareil par la clinique vétérinaire ARTEMIS. Après délibération les membres du conseil valident le devis à l'unanimité et chargent Monsieur le maire de le signer.

Devis – Volet roulant Cabinet médical

Monsieur le maire présente 2 devis concernant le problème rencontré sur le volet roulant du cabinet médical. Un premier devis, proposé par la société SG-2M pour le remplacement du moteur pour un montant de 425,00 € TTC et un second devis, de l'entreprise D.E.P. (Domotique Électricité Particuliers/Pro, pour la dépose et repose du volet et le changement du condensateur pour un montant de 100,00 € TTC. Après délibération, le devis retenu est celui de l'entreprise D.E.P.

Devis changement Pneus FIAT DUCATO – FRESSINES AUTOMOBILE

Monsieur le maire présente un devis comprenant plusieurs propositions par le garage FRESSINES AUTOMOBILE pour le changement des 4 pneus sur le FIAT DUCATO. Une première proposition de 4 pneus de la gamme FULDA pour un montant de 537,20 € HT remise de 15% comprise, une seconde proposition de 4 pneus de la gamme MICHELIN AGILIS pour un montant de 758,40 € HT remise de 20 % comprise et une troisième proposition de 4 pneus de la gamme UNIROYAL pour un montant de 537,60 € HT remise de 20% comprise. Après délibérations les élus valident la proposition de la gamme UNIROYAL pour un montant de 537,60 € HT et chargent Monsieur le maire de signer la proposition.

DEVIS AIPC – PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE

63/2021

Madame LEDOUX rappelle le plan de relance numérique, de l'Education Nationale, nommé : Appel A Projets pour un Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires (A.A.P. S.N.E.E.) qui subventionne à hauteur de 50% en ressources (logiciel, abonnement) et 70 % en matériel numérique au profit de l'école, dont la demande de subvention a été déposée fin mars 2021.

La demande de subvention a été acceptée, il est nécessaire à présent de choisir parmi les 2 devis, l'un de l'entreprise AIPC, l'autre de l'entreprise Mellecom.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de valider le devis n°DE4694 pour un montant de 11 868,00 € TTC, de l'entreprise AIPC, et autorisent Monsieur le maire à le signer.

8 – PARTICIPATION À « OCTOBRE ROSE »

Mme GIRAUD informe l'assemblée que la municipalité a été sollicitée par la ligue contre le cancer du sein pour participer à « Octobre Rose ». Il s'agit d'une participation solidaire symbolique pendant tout le mois d'octobre, sans engagement financier, et la mise en place de tissu rose au niveau de la devanture de la mairie. Le conseil municipal émet un accord de principe pour la participation à « Octobre Rose ».

9 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission école

Mme LEDOUX fait part à l'assemblée du bilan du dispositif « Argent de poche », les 50 demi-journées proposées sont consommées, 12 participants sur les 37 jeunes potentiels, avec une moyenne de 5 demi-journées par jeunes. Mme LEDOUX propose de faire un bilan le vendredi 17 septembre 2021 à 18h30, avec l'ensemble des jeunes ayant participé au dispositif ainsi que leurs parents mais également tous les agents ayant encadré des jeunes et de convier la presse afin d'annoncer la prochaine session pour les vacances d'été 2022.

Concernant la rentrée scolaire de septembre 2021, les informations communiquées lors de la réunion en Visio avec le DASEN ce jour sont contradictoires avec les informations données par Mme SURREAU, concernant le port du masque ou non dans la cour de récréation ainsi que les « zonages ». S'il y a un cas positif dans une classe, alors elle fermera et les cours seront suivis en distanciel.

Commission sécurité/environnement

M. ROUSSEAUX précise que le pass sanitaire sera nécessaire lors de l'atelier jardinage du 18 septembre. Une rencontre avec l'animateur de l'atelier, Monsieur le maire et M. ROUSSEAUX est prévue le mercredi 01 septembre à 14h00.

Commission information/communication

Mme GIRAUD rappelle le forum des associations prévu le samedi 04 septembre 2021, et précise que le pass sanitaire sera en vigueur. Monsieur le maire invite les élus à venir.

De plus, pour la journée du Patrimoine, le samedi 18 septembre 2021, une visite de l'église ainsi qu'un circuit pédestre sur les traces de Pierre Moinot sont prévus.

10 – INFORMATIONS DU MAIRE

Monsieur le maire informe les élus que la mairie sera fermée les vendredis 03 et 17 septembre pour formation.

Le radar mobile a été déplacé sur la route de Mougou à hauteur du cimetière le vendredi 27 août dans l'après-midi, le jour même la batterie du radar a été dérobée. Le rachat d'une batterie est à prévoir, le radar a été mis en sécurité pour un ou deux mois.

En ce qui concerne l'extension du local technique le permis de construire a été déposé, et un courrier de pièces manquantes a été transmis à M. VIGNIER l'architecte, la prochaine étape du projet est le chiffrage du projet afin de réaliser les demandes de subvention.

La municipalité a reçu les réponses aux demandes de subventions suivantes :

- CAP Relance 2021, subvention accordée, à hauteur de 44% des travaux, pour l'aménagement de la rue des Prés, soit 10 763,00 €
- DETR, subvention accordée, à hauteur de 40% des travaux, pour le changement des huisseries de la classe de petite et moyenne section et à la salle des fêtes et pour la mise en place d'un plafond chauffant pour la classe n°3

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une rencontre est prévue le mardi 21 septembre avec le notaire pour la vente avec M. BARRIERE de la carrière à Mougou.

Monsieur le maire informe les membres du conseil qu'il a été contacté par le secrétariat du sénateur M. Philippe MOUILLER pour une rencontre le vendredi 03 septembre à 16h00.

Monsieur le maire signale à l'assemblée que pendant son absence du 06 au 16 septembre 2021, Mme LEDOUX prend le relais.

11 – QUESTIONS DIVERSES

Une erreur s'est glissée dans le dernier Fressines Infos concernant les lauréats du concours « Fressines Fleurie », le 1^{er} prix est bien remporté par M. et Mme VINET et non BINET.

Fin de la séance : 22h30
Conseil municipal du 31 août 2021

NOM Prénom	Signature	Pouvoir Excusé(e) Absent(e)
FOUCHE Patrice		
LEDOUX Nadine		
ROUSSEAUX Patrick		
GIRAUD Marie-Claude		
DECOU Christophe		Excusé
BALOTHE Paulette		
RIEUX Nicole		
BOUGEOIS Chantal		
BRILLAUD Chantal		
HOARAU Jean-Bernard		Excusé
DUPEU Laurent		
BILLON Nathalie		
MISBERT Christelle		
POIGNAND Cyrille		
DURAND Sébastien		
RULLIER David		Excusé
GIRAUD Arnaud		
GONORD Audrey		
CHENU Victor		Absent